



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

AR PREFECTURE

016-251602595-20180309-DELIB12-DE
Reçu le 15/03/2018

Comité Syndical du 9 mars 2018

Délibération n°12/2018

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT et le neuf mars à quatorze heures, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 19 février 2018

Membres présents : Messieurs François Bonneau (*retrait au moment du vote*), William Jacquillard, Samuel Cazenave, Didier Jobit, Jean-Hubert Lelièvre, Jacques Chabot, Jean-François Dauré et Xavier Bonnefont. Mesdames Martine Pinville, Stéphanie Garcia, Jeanne Filloux, Florence Pechevis, Fabienne Godichaud, Annette Feuillade et Elisabeth Lasbuges.

Membres absents ou excusés : Messieurs Daniel Sauvaitre, Mathieu Hazouard, François Nebout, Didier Villat et Philippe Bouty.

Membres consultatifs présents : Messieurs Daniel Braud et Andreas Koch.

Membres consultatifs absents excusés : Mesdames Anne Frangeul et Cécile François.

Pouvoirs :

Monsieur François Nebout a donné son pouvoir à monsieur François Bonneau (*à ce titre pouvoir non intégré dans le décompte des votants*).

Monsieur Didier Villat a donné son pouvoir à madame Stéphanie Garcia.

Monsieur Philippe Bouty a donné son pouvoir à madame Jeanne Filloux.

Monsieur Mathieu Hazouard a donné son pouvoir à madame Martine Pinville.

Objet : COMPTE ADMINISTRATIF POUR L'ANNEE 2017

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le Compte Administratif pour l'exercice 2017, soit :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	5 692 964,88 €	5 755 108,92 €	62 144,04 €
Investissement	5 965 173,67 €	6 378 315,51 €	413 141,84 €
Total	11 658 138,55 €	12 133 424,43 €	475 285,88 €

Compte tenu du niveau de l'excédent global de clôture observé à fin 2016 qui avait été repris en totalité lors du vote du Budget Primitif 2017, l'excédent global de clôture au 31/12/2017 du Budget du Syndicat Mixte du Pôle Image – Magelis ressort donc à :

	Excédent cumulé au 31/12/2016	Résultat 2017	Excédent cumulé au 31/12/2017
Fonctionnement	1 185 118,73 €	62 144,04 €	1 247 262,77 €
Investissement	1 043 607,04 €	413 141,84 €	1 456 748,88 €
Total	2 228 725,77 €	475 285,88 €	2 704 011,65 €

Un rapport traitant de l'affectation des résultats à fin 2017 pour le vote du Budget Primitif 2018 est proposé au vote au cours de la séance de ce Comité Syndical.

Je vous propose de prendre connaissance des éléments du Compte Administratif en examinant les chiffres repris par sections et chapitres budgétaires.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

La consommation des crédits de fonctionnement 2017 s'établit à 5 692 964.88 €.

L'analyse des dépenses par chapitre comptable fait ressortir les éléments suivants :

Chapitre 011 – Charges à caractère général.

Ce chapitre regroupe l'ensemble des charges liées à l'activité et au développement du Syndicat Mixte (frais de gestion et de structure, communication, honoraires des titulaires des marchés de prestations intellectuelles, prestations diverses liées au fonctionnement...)

☞ Crédits ouverts : 2 068 118.73 €

☞ Consommation : 1 657 148.99 € soit 80 % des crédits ouverts.

Les principaux articles sont les suivants :

- **60612** – énergie, électricité pour 221 705.11 € ;
- **6135** – locations mobilières pour 38 972.49 € ;
- **614** – charges locatives pour 58 339.38 € ;
- **61521** – terrains pour 14 826.77 € ;
- **615221** – entretien bâtiments publics pour 97 164.52 € ;
- **615228** – entretien autres bâtiments pour 72 523.83 € ;
- **6156** – maintenance pour 69 284.37 € ;
- **6161** – primes d'assurances pour 34 578.83 € ;
- **617** – études et recherche pour 51 876 €
- **6185** – frais de colloques (dont salons) pour 214 839.96 € ;
- **6226** - honoraires pour 126 446.64 € ;
- **6236** – catalogues et imprimés pour 38 546.81 € ;
- **6237** – publications pour 42 791.43 € ;
- **6247** – transports collectifs pour 40 687.47 € ;
- **6257** – réceptions pour 82 128.26 € ;
- **6262** – frais de télécommunication pour 15 278.10 € ;
- **6283** – frais de nettoyage de locaux pour 32 780.15 € ;
- **6288** – autres services extérieurs pour 21 909.10 € ;
- **63512** – taxes foncières pour 242 199 € ;
- **637** – autres impôts pour 15 542.50 €.

Chapitre 012 – Charges de personnel.

Ce chapitre regroupe l'ensemble des charges liées à la rémunération du personnel propre au Syndicat Mixte, en y intégrant les charges sociales, les cotisations aux organismes de gestion ainsi que les frais de formation.

☞ Crédits ouverts : 900 000 €

☞ Consommation : 878 546.67 € soit 98 % des crédits ouverts pour 15 ETP

Chapitre 042 – Transferts entre sections.

☞ Crédits ouverts : 620 000 €

☞ Consommation : 1 237 148.92 €

Soit 614 621.36 € au titre des dotations aux amortissements et 622 527.56 € liés aux écritures de cessions.

Les écritures de cessions passées au compte 675 (valeur comptable des immobilisations) sont :

- sortie de l'actif du 105 avenue de Cognac pour 123 941.05 €
- sortie de l'actif du 149 rue de Bordeaux pour 17 310.34 €
- sortie de l'actif du 151 rue de Bordeaux pour 13 376.17 €
- sortie de l'actif du 45 boulevard Besson Bey pour 467 900 €.

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante.

Ce chapitre regroupe l'ensemble des subventions de fonctionnement versées par le Syndicat Mixte à d'autres organismes publics ou privés.

☞ Crédits ouverts : 1 752 000 €

☞ Consommation : 1 618 715.79 € soit 92 % des crédits ouverts.

Pour mémoire, les organismes ayant reçu un soutien financier du Syndicat Mixte pour l'année 2017 sont les suivants :

- Formation / Ecoles de l'image

Groupement employeurs 16 / Thèse Cifre	2 600 €
Canopé Charente 2016/2017	2 000 €
C2E – Université de Poitiers	3 000 €
Créadoc – CIBDI	13 333 €
Créadoc – Centre Universitaire de la Charente	118 998.24 €
Créadoc – Université de Poitiers	28 200 €
Emca	300 000 €
Enjmin	680 000 €
EESI	50 000 €
DU Electroacoustique – Université de Poitiers	10 000 €
RECA	1 500 €

- Associations / Collectifs d'auteurs

Comme une orange	15 000 €
Eidola	7 000 €
Ion	10 000 €
Les mains sales	25 000 €
Les siffleurs	2 000 €
Papitou	500 €
Passerelle Image	1 000 €
Association des étudiants de l'image	1 000 €
16 Diffusion	2 000 €
Atelier du Marquis de Crocogoule	5 000 €
Sisyphé vidéo	3 000 €

AR PREFECTURE016-251602595-20180309-DELIB12-DE
Reçu le 15/03/2018

Le portillon	6 000 €
Biscoto	15 000 €
Café Creed	2 700 €
La profondeur des champs	1 500 €
Pâquerette	700 €

▪ Autres associations

Festival du Film Francophone d'Angoulême	200 000 €
SPN	15 000 €
Prenez du relief	12 000 €
Trafic Images	10 000 €
Festival du film court	1 000 €

▪ Autres

CIBDI / Rencontres de la bande dessinée 2016 et 2017	4 000 €
CIBDI / Exposition Gaumont	18 300 €
CIBDI / Maison Des Auteurs	1 973.24 €

soit un montant total de 1 546 163.39 €.

A ce montant s'ajoutent un montant de 31 908.63 € au titre des exonérations de loyers, 711.60 € au titre des concessions et brevets (notamment protection des noms de domaine), 7 058.71 € de frais de mission des élus, 6 936.15 € de créances éteintes, ainsi que 1.22€ au titre des régularisations de TVA.

Le Smpi s'est également acquitté en 2017 d'une cotisation de 2 795 € suite à son adhésion au Sditec.

Chapitre 66 – Charges financières.

☞ Crédits ouverts : 330 000 €

☞ Consommation : 271 047.44 € soit 82 % des crédits ouverts

Il s'agit de divers frais financiers à hauteur de 115.81 € et des intérêts d'emprunt pour 270 931.63 €.

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles.

☞ Crédits ouverts : 40 000 €

☞ Consommation : 30 357.07 €

Les charges exceptionnelles correspondent à des remboursements de charges effectués au profit de locataires du Syndicat Mixte ainsi qu'à une indemnité de déménagement (22 000 €) accordée par délibération 47/2016 à Mme Desvages.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement s'établissent sur l'année 2017 à **5 755 108.92 €**.

Chapitre 042 – Transferts entre sections.

☞ Crédits ouverts : 620 000 €

☞ Réalisations : 947 582.92 €

Ces recettes d'ordre correspondent aux écritures d'amortissements 2017 pour 614 455.36 € et à la constatation de moins-value sur les cessions effectuées, soit 71 941.05 € sur la cession du 105 avenue de Cognac,

12 310.34 € sur la cession du 149 rue de Bordeaux, 10 976.17 € sur la cession du 151 rue de Bordeaux et 237 900 € sur la cession du 45 boulevard Besson Bey.

Chapitre 74 – Dotations et participations.

☞ Crédits ouverts : 3 455 000 €

☞ Réalisations : 3 512 000 €

Les participations statutaires ont été titrées en totalité pour un total de 3 400 000 € qui s'établissent en fonction de la clé de répartition statutaire à :

- Département de la Charente	2 040 000 €
- Ville d'Angoulême	340 000 €
- Région Nouvelle-Aquitaine	680 000 €
- Grand Angoulême	340 000 €

Aux participations s'ajoute un montant de 112 000 € correspondant aux recettes des Rencontres Animation Formation (36 000 €), au partenariat passé avec le CNC (70 000 €) ainsi qu'aux mécénats obtenus dans le cadre de l'exposition Gaumont (6 000 €).

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante.

☞ crédits ouverts : 800 000 €

☞ réalisations : 999 467.92 €

Il s'agit :

- des revenus des immeubles pour 871 990.38 €,
- d'une compensation de la Caisse des Dépôts au titre du Supplément Familial de Traitement pour 2 347 €,
- des remboursements des fluides du musée de la BD par la Cité pour 114 273.89 €
- du remboursement par Nexity de charges assumées par le Smpi en lieu et place du Syndic de copropriété pour le Nil (changement de titulaires de contrats non pris en compte par les fournisseurs) pour 3 539.15 €,
- des régularisations liées à l'octroi des tickets restaurant pour 7 317.50 € [participations des agents].

Chapitre 77 – Produits exceptionnels.

☞ réalisations : 296 058.08 €

soit 289 400 € au titre des cessions d'immeubles (105 avenue de Cognac, 149 et 151 rue de Bordeaux, et 45 boulevard Besson Bey),

94.33 € correspondant à des remboursements de tickets restaurant,

et 6 563.75 € au titre de remboursements suite à des sinistre.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

La consommation des crédits d'investissement 2017 s'élève à **5 965 173.67 €**.

Les dépenses d'investissement doivent être analysées en tenant compte de la distinction **HORS OPERATION et OPERATION INDIVIDUALISEE**. En effet, le vote du Budget Primitif 2017 et les Décisions Modificatives du Syndicat Mixte du Pôle Image avaient individualisé neuf opérations :

- Acquisitions foncières
- Bâtiment Formation
- Ilôt Saint Cybard
- 107 rue de Bordeaux

- Ilôt Saintes/Traversière
- 111/117 rue de Bordeaux
- Centre de documentation
- 49 boulevard Besson Bey
- Studios Paradis

AR PREFECTURE

016-251602595-20180309-DELIB12-DE
Reçu le 15/03/2018

1 – DEPENSES D'INVESTISSEMENT HORS OPERATION

Chapitre 040 – Transferts entre sections.

☞ Crédits ouverts : 620 000 €

☞ Consommation des crédits à hauteur de 947 582.92 € correspondant à hauteur de 614 455.36 € aux écritures liées aux amortissements des participations et subventions 2017 conformément à la délibération 43/2013 du 18 juin 2013.

Ces reprises d'amortissement de subventions d'équipement transférables permettent de neutraliser la charge des amortissements.

Il s'agit également de la constatation de la moins-value sur les cessions réalisées pour 333 127.56 €.

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales.

☞ Crédits ouverts : 861 496.28 €

☞ Consommation : 860 655.44 € correspondant à des transferts en comptes définitifs à hauteur de 845 453.97 € et à une réimputation d'écritures pour 15 201.47 €.

Chapitre 16 – Emprunts.

La consommation des crédits sur ce chapitre au 31/12/2017 est de 1 391 116.75€ se décomposant comme suit :

- 1641 et 16441 Amortissement d'emprunts : 1 369 458.54 €
- 165 Remboursements caution : 7 499.05 €
- 16878 Dettes envers autres particuliers (viager) : 14 159.16 €

Un montant de 3 566.94 € TTC sera proposé en report sur le budget 2018.

Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles.

☞ Crédits ouverts : 30 000 €

☞ Consommation : 8 628 € dont 4 350 € pour les sites web du Vef et du Gkmc ainsi que 4 278 € correspondant à des acquisitions de logiciels [Solumail/Adobe].

Chapitre 204 – Subventions d'équipement.

☞ Crédits ouverts : 50 000 €

☞ Consommation : 9 500 €, soit une subvention d'équipement de 7 000 € attribuée à l'association Sapin Sympa et une subvention de 2 500 € attribuée à l'association Le Bouc.

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles.

Ces dépenses représentent les travaux réalisés par le Syndicat Mixte hors opérations ainsi que l'ensemble des acquisitions de matériels.

☞ Crédits ouverts : 895 190.25 €

☞ Consommation : 447 430.43 €

Les principales dépenses réelles sont :

- Acquisition divers matériels pour les Chais à hauteur de 18 216 € (exposition Gaumont), pour la communication du Pôle à hauteur de 2 652 € et pour les services du Smpi à hauteur de 4 811.70 €,	
- Travaux sur patrimoine immobilier pour 421 750.73 € :	
Chais	162 361.03 €
Maison alsacienne	2 461.58 €
Bâtiment du Nil	7 030.30 €
99 rue de Bordeaux	51 105.58 €
Studios Arédi	4 820.75 €
197 rue de Bordeaux	10 390.49 €
11 rue Traversière	9 305.46 €
31 avenue de Cognac	40 861.16 €
11 avenue de Cognac	16 639.65 €
Bâtiment Ronsard	105 018.64 €
Ateliers Magelis	7 989.98 €
Commerces du Nil	3 290.00 €
51 avenue de Cognac	476.11 €

Un montant de 39 540.57 € sera proposé en report sur le budget 2018.

Chapitre 23 – Immobilisations en cours.

☞ Crédits ouverts : 300 000 €

☞ Consommation : 31 418.56 € représentant une écriture de régularisation d'avances forfaitaires.

2 – DEPENSES D'EQUIPEMENT INDIVIDUALISEES

OPERATION n° 0701 : Acquisitions Foncières

☞ Crédits ouverts : 200 000 €

☞ Consommation : 80 000 € pour l'acquisition du 38 avenue de Cognac.

Un montant de 80 000 € sera proposé en report sur le budget 2018 (acquisition du 3 rue Saint Cybard par délibération 61 du 12 décembre 2017).

OPERATION n° 0901 : Bâtiment Formation

☞ Crédits ouverts : 60 000 €

☞ Consommation : 59 358.44 €

Ainsi les consommations des crédits de paiement de 2010 à 2017 s'élèvent sur cette opération à 10 843 697.17 € sur une autorisation de programme de 10.895 K€ (AP réduite à 10 844 338 € par délibération du 7/02/2017), et 18 777.20 € hors AP/CP pour l'étude de faisabilité.

OPERATION N°0906 : Ilôt Saint Cybard

☞ Crédits ouverts : 450 000 €

☞ Consommation : 307 344.74 €

Les consommations des crédits de paiement de 2009 à 2017 s'élèvent sur cette opération à 4 347 040.59 € sur une autorisation de programme de 4 589 347 €, et 204 028.16 € hors AP/CP (divers diagnostics, travaux réseaux et rue Saint Cybard, réalisés sur les exercices 2009 et 2010).

OPERATION N°1201 : 107 rue de Bordeaux

☞ Crédits ouverts : 15 000 €

☞ Consommation : 4 283.95 €

Les consommations des crédits de paiement de 2012 à 2017 s'élèvent sur cette opération à 1 192 498.56 € sur une autorisation de programme définitivement arrêtée à 1 192 498.56 € [délibération du 24/01/2018], et 12 969.42 € hors AP/CP (divers diagnostics).

OPERATION N°1401 : Ilôt Rue de Saintes/Traversière

☞ Crédits ouverts : 1 900 000 €

☞ Consommation : 1 806 191.02 €

Les consommations des crédits de paiement de 2014 à 2017 s'élèvent sur cette opération à 2 434 495.95 € sur une autorisation de programme de 2 972 500 €.

OPERATION N°1501 : 111/117 rue de Bordeaux

☞ Crédits ouverts : 100 000 €

☞ Consommation : 10 385.42 € (étude pré-opérationnelle confiée au cabinet Crescendo).

OPERATION N°1702 : 49 Boulevard Besson Bey

☞ Crédits ouverts : 50 000 €

☞ Consommation : 90 € correspondant aux frais de parution au journal officiel pour la consultation relative à l'étude de programmation. Celle-ci a été attribuée au cabinet Hémis.

OPERATION N°1703 : Studios Paradis

☞ Crédits ouverts : 100 000 €

☞ Consommation : 1 188 € correspondant aux frais de parution au journal officiel pour la consultation relative à l'étude scénographique et financière pour la création d'un lieu didactique, pédagogique et ludique dans les Studios. La réalisation de cette étude a été confiée aux cabinets Kanopée – Horwath HTL / Présence.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement s'établissent sur l'année 2017 à **6 378 315.51 €**.

Chapitre 040 – Transferts entre sections.

☞ Crédits ouverts : 620 000 €

☞ Consommation : 1 237 148.92 €

Soit 614 621.36 € au titre des amortissements des immobilisations et 622 527.56 € liés aux écritures de sortie de l'actif des immeubles cédés (105 avenue de Cognac, 149 et 151 rue de Bordeaux, 45 boulevard Besson Bey).

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales.

☞ Crédits ouverts : 861 496.28 €

☞ Consommation : 860 655.44 € correspondant aux transferts en comptes définitifs à hauteur de 841 453.97 € et à une écriture de réimputation pour 15 201.47 €.

Chapitre 10 – Dotations – Fonds divers.

- ☞ Crédits ouverts : 220 000 €
- ☞ Recettes perçues : 245 561.05 € correspond au versement du Fonds de compensation de la TVA pour 105 561.05 € et aux excédents de fonctionnement capitalisés pour 140 000 €.

Chapitre 13 – Subventions d'investissement.

- ☞ Crédits ouverts : 3 500 000 €
- ☞ Recettes perçues : 3 500 000 €

Les participations statutaires ont été titrées en totalité pour un total de 3 500 000 € qui s'établissent en fonction de la clé de répartition statutaire à :

- Département de la Charente	2 100 000 €
- Ville d'Angoulême	350 000 €
- Région Nouvelle-Aquitaine	700 000 €
- Grand Angoulême	350 000 €

Chapitre 16 – Emprunts.

- ☞ Crédits ouverts : 468 000 €
- ☞ Recettes perçues : 492 439.13 € correspond au solde du prêt Caisse des dépôts (468 000 € votés en report sur le budget 2017) et à des versements de cautions dans le cadre de la gestion immobilière (à hauteur de 24 439.13 €).

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles.

- ☞ Recettes perçues : 4 934.39 € (remboursement trop versé sur frais de notaire pour l'achat du 11 avenue de Cognac et régularisation de révisions négatives sur les marchés passés pour la réalisation du bâtiment du Nil).

Chapitre 23 – Immobilisations en cours.

- ☞ Crédits ouverts : 50 000 €
- ☞ Recettes perçues : 37 576.58 € correspondant à une écriture de régularisation d'avances forfaitaires

.....

Monsieur Xavier BONNEFONT, Vice – Président du Comité Syndical du Pôle Image Magelis, est désigné Président de séance.

A l'issue de l'examen et du débat sur le Compte Administratif 2017, et préalablement au vote, monsieur François BONNEAU, Président du Comité Syndical, se retire de la salle.

Les membres du Comité Syndical adoptent – à l'unanimité (14 présents – 17 votants – 17 voix « pour ») – le compte administratif 2017 du Syndicat Mixte du Pôle Image – Magelis.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 15 mars 2018
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 15 mars 2018
[Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982]

Angoulême, le 15 mars 2018

Signé: Le Président

François BONNEAU
Président du Pôle Image Magelis

